

Un DG puissance 2 ?

Paris, le 28 avril 2008

En préalable à l'ouverture du dernier Comité Consultatif Paritaire National (CCPN) convoqué le 22 avril après-midi à la Direction Générale, Christian Charpy, président du Comité et Directeur Général de l'ANPE, a été interrogé par les organisations syndicales sur sa probable future nomination en qualité de Délégué Général de la future instance provisoire de préfiguration devant mettre en marche la « fusion » ANPE/Assedics.

Le Directeur Général a confirmé qu'il « devrait être le probable futur Délégué Général de l'instance de préfiguration...ça me fait plaisir, je suis content de mes 3 ans à la direction de l'ANPE et content de la confiance qu'on me fait pour ce futur chantier difficile... ».

Quelques autres extraits de sa déclaration :

« ...L'instance de préfiguration sera un lieu de décisions, mais les travaux seront menés avec les 2 maisons au bénéfice des 2 maisons...En préalable, il faudra s'appuyer sur les instances des 2 maisons et croiser les regards avec les organisations syndicales des 2 maisons... La négociation se fera entre le Délégué Général et les représentants des organisations syndicales désignés par leurs fédérations ou confédérations, donc 7 organisations syndicales de salariés (cfdt, cftc, cgc, cgt, fo, fsu et unsa)...
Fin mai-début juin une réunion sera

convoquée avec toutes ces organisations syndicales...Sur le plan opérationnel, pas d'expérimentations sauvages, recherche de coordination...Désigner au début de l'automne les responsables régionaux des services RH, immobilier, APS, etc...ne me paraît pas une mauvaise idée... »

Questionné sur qui dirigera l'ANPE pendant la période transitoire qui va s'ouvrir bientôt, Mr Charpy a répondu que rien dans la loi du 13 février 2008 n'interdit d'être Délégué Général de l'instance provisoire de préfiguration tout en restant Directeur Général de l'ANPE... « Il faut que la maison ANPE continue de fonctionner, je confierai des délégations importantes et complémentaires aux Directeurs Généraux adjoints qui m'entourent aujourd'hui ».

Un DG puissance 2 ou... 2 DG pour le prix d'un ?

C'est peut-être le seul moyen d'assurer un salaire au futur délégué général ? Quoiqu'il en soit, le syndicat national FO ANPE trouve délicate cette future nomination de Christian Charpy à la tête du futur opérateur car elle pourrait bien être ressentie, par les salariés des Assedics, comme la main- mise d'un Délégué Général qui, en restant Directeur Général de l'ANPE, pourrait être perçu comme juge et partie...